

Léger mieux sur le marché du travail, la construction toujours en berne

Insee Conjoncture Pays de la Loire • n° 50 • Juillet 2024



Au 1^{er} trimestre 2024, l'emploi repart légèrement de l'avant dans les Pays de la Loire. Seule la construction perd de l'emploi, tandis que ce dernier se stabilise dans l'intérim et progresse timidement dans le tertiaire marchand et l'industrie. Le taux de chômage est stable, à 5,9 %. L'activité salariée continue de progresser mais le rythme faiblit encore. Dans la construction, le nombre de mises en chantier diminue et les permis de construire atteignent leur plus bas niveau depuis fin 2014. Les créations d'entreprises rebondissent tandis que les défaillances progressent encore. La fréquentation hôtelière est stable par rapport au 1^{er} trimestre 2023.

L'emploi repart légèrement à la hausse

Au 1^{er} trimestre 2024, l'emploi salarié repart légèrement à la hausse : +0,3 %, après une quasi-stabilité au 4^e trimestre 2023 (+0,1 %). La région compte ainsi 1,58 million d'emplois salariés, soit une création nette de 4 690 emplois. En France, l'emploi progresse également de 0,3 %, un rythme proche de la croissance du PIB (+0,2 % en variation trimestrielle). Au total, au 1^{er} trimestre 2024, l'emploi dépasse de 0,9 % (soit 13 450 emplois) son niveau d'un an auparavant dans la région, et de +0,7 % en France.

L'emploi progresse en Maine-et-Loire (+0,4 %), en Vendée (+0,4 %), en Loire Atlantique (+0,3 %) et en Mayenne (+0,2 %). Il est quasi stable dans la Sarthe (+0,1 %). L'emploi privé augmente de 0,3 %, après une stabilité au trimestre précédent. L'emploi public augmente au même rythme (+0,3 %) mais ralentit par rapport au trimestre précédent (+0,9 %). Sur un an, l'emploi privé progresse de 0,7 % dans la région et de 0,6 % en France. Sur la même période, l'emploi public augmente de 1,5 % dans les Pays de la Loire, soit légèrement plus qu'au niveau national (+1,1 %).

L'emploi repart timidement dans le tertiaire marchand et se stabilise dans l'intérim

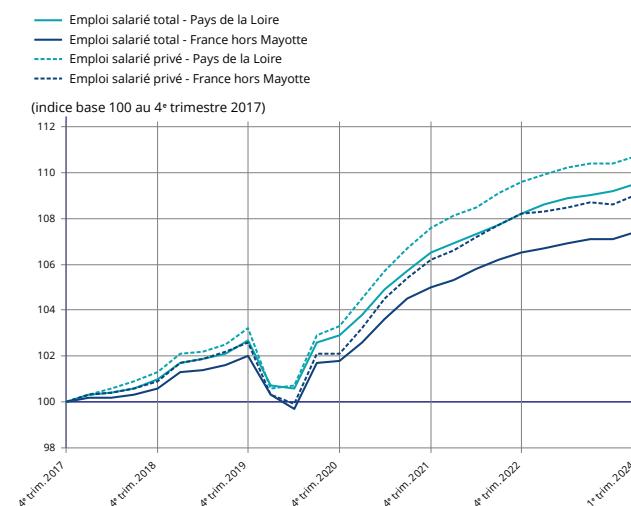
Dans le secteur tertiaire marchand hors intérim, l'emploi salarié repart timidement de l'avant au 1^{er} trimestre 2024 : +0,4 % (comme en France), après une quasi-stabilité au 4^e trimestre 2023 (+0,1 %), soit une création nette de 2 760 emplois. La hausse trimestrielle est portée principalement par l'hébergement-restauration (+2,3 %, +1 260 emplois) qui contribue à lui seul à près de la moitié de la hausse de l'emploi du secteur ; le début du week-end de pâques, tombé cette année au 1^{er} trimestre, a pu s'accompagner de recrutements temporaires. L'emploi progresse également dans les secteurs des services aux entreprises, des services aux ménages

et des services financiers (entre +0,4 % et +0,6 %). La hausse est plus modérée dans le commerce et les transports (entre +0,2 % et +0,3 %). En revanche, le recul s'accentue dans les services immobiliers (-3,0 %).

L'emploi dans le tertiaire marchand hors intérim augmente plus fortement en Vendée (+1,0 %) et en Maine-et-Loire (+0,6 %) que dans les autres départements (entre +0,2 % et +0,3 %).

Sur un an, l'emploi dans le tertiaire marchand hors intérim augmente de 1,2 % dans la région et de +0,9 % en France.

► 1. Évolution de l'emploi salarié

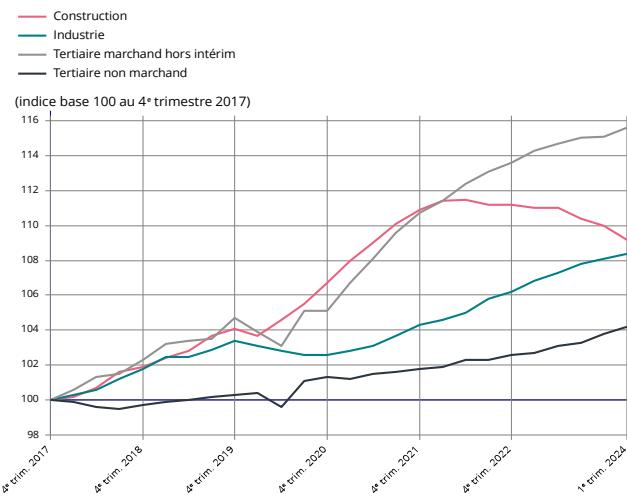


Note : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Champ : Emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► 2. Évolution de l'emploi salarié par secteur dans les Pays de la Loire



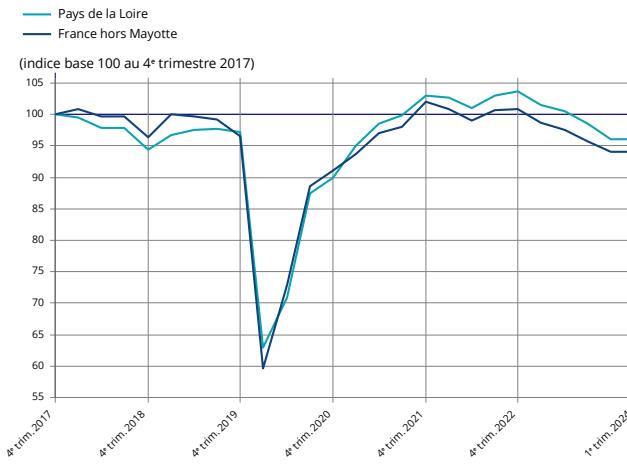
Note : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Champ : Emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Au 1^{er} trimestre 2024, le nombre d'intérimaires comptabilisés dans le tertiaire quel que soit le secteur dans lequel ils effectuent leur mission, se stabilise (-0,1 %, comme en France), après quatre trimestres consécutifs de baisse. L'emploi intérimaire progresse légèrement dans la Sarthe (+0,2 %), il est stable en Loire-Atlantique, et quasi stable en Maine-et-Loire et en Mayenne (-0,1%). En revanche, il continue de reculer en Vendée (-0,7 %). Sur un an, l'emploi intérimaire recule nettement dans la région (-5,5 %), soit un peu plus qu'en France (-4,7 %). En revanche, il est beaucoup plus proche de son niveau d'avant-crise dans la région (-0,7 %) qu'au niveau national (-6,1 %).

► 3. Évolution de l'emploi intérimaire



Note : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

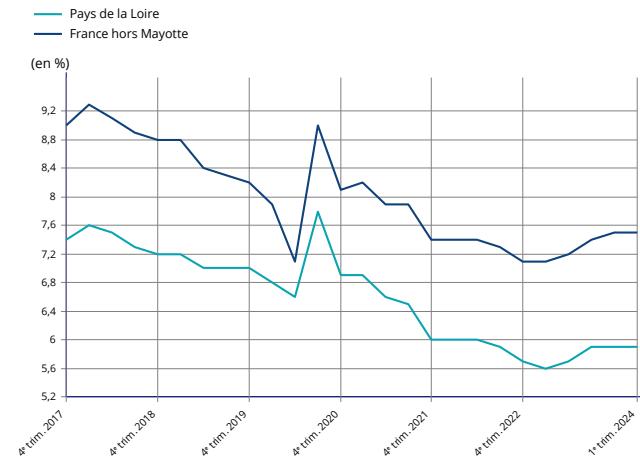
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

La croissance de l'emploi ralentit encore dans l'industrie, le recul s'accentue dans la construction

L'emploi industriel continue d'augmenter (+0,2 %) mais le rythme ralentit progressivement depuis le 2^{er} trimestre 2023 (-0,1 point par trimestre). En France, la progression est identique (+0,2 %). La hausse trimestrielle est portée par l'accélération dans le secteur de l'industrie agro-alimentaire (+0,6 %, après +0,2 % au trimestre précédent), mais aussi par le secteur des matériels de transports qui maintient sa dynamique (+0,6 %). L'emploi augmente plus modérément dans les secteurs de cokéfaction-raffinage et des

biens d'équipement (+0,3 %). En revanche, il se replie légèrement dans le secteur des autres branches industrielles (-0,2 %). L'emploi industriel est stable dans la Sarthe et augmente légèrement dans les autres départements (entre +0,2 % et +0,3 %). Sur un an, l'emploi industriel progresse de 1,5 % dans la région et de 1,1 % en France. Dans la construction, l'emploi recule pour le cinquième trimestre consécutif et la baisse s'accentue : -0,7 % (soit -710 emplois), après -0,3 % au trimestre précédent. En France, la baisse est du même ordre (-0,6 %). L'emploi diminue fortement dans la Sarthe (-1,8 %). Il baisse plus modérément en Loire-Atlantique, en Vendée et en Maine-et-Loire (entre -0,6 % et -0,7 %) et surtout en Mayenne où il est quasi stable (-0,1 %). Sur un an, l'emploi dans la construction recule de 1,7 % dans la région et de 1,3 % en France.

► 4. Taux de chômage



Note : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS.

Sources : Insee, Enquête Emploi et taux de chômage localisé.

Le taux de chômage reste sous la barre des 6 %

Au 1^{er} trimestre 2024, le taux de chômage dans les Pays de la Loire est stable, à 5,9 % de la population active. En France, il est stable également et s'établit à 7,5 %. Les Pays de la Loire sont la seule région française où le taux de chômage reste inférieur à 6,0 %. Le taux de chômage est stable dans tous les départements. La Mayenne (4,9 %) et la Vendée (5,3 %) se situent respectivement aux 3^e et 5^e rangs des départements français ayant les plus faibles taux de chômage. Sur un an, le taux de chômage augmente légèrement dans la plupart des zones d'emploi, hormis celles de Mayenne où il recule légèrement de 0,2 point et celle de Challans et de Segré-en-Anjou Bleu où il est stable. Les plus fortes hausses enregistrées concernent les zones d'emploi du Mans, de Saumur et de Redon – partie Pays de Loire (entre +0,5 à +0,6 point).

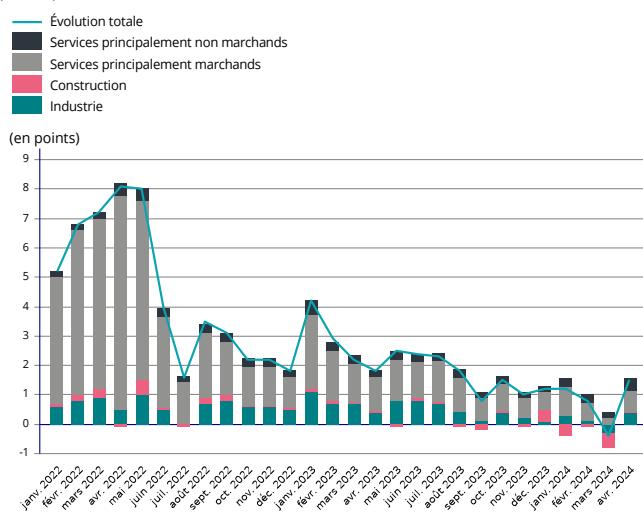
Après avoir connu une baisse tendancielle depuis le 3^e trimestre 2020, le nombre de demandeurs d'emplois en catégorie A augmente légèrement pour le deuxième trimestre consécutif : +0,5 %, après +0,6 % au trimestre précédent (il est stable sur un an). On dénombre ainsi 130 770 demandeurs d'emplois de catégorie A en moyenne au 1^{er} trimestre 2024 dans la région.

L'activité économique ralentit de nouveau

Mesurée par le nombre d'heures de travail payées par les employeurs, l'activité dans la région ralentit de nouveau au 1^{er} trimestre 2024 : +0,6 % par rapport à son niveau du 1^{er} trimestre 2023, après +1,3 % au trimestre précédent. En France, l'activité est moins dynamique (+0,3 %). L'activité se replie nettement dans le secteur de la construction (-3,6 % par rapport au 1^{er} trimestre 2023, après +0,6 % au trimestre précédent), conséquence probable du recul des permis de construire enregistrés en 2023. Le chiffre d'affaires dans le secteur diminue également. L'activité ralentit de nouveau dans l'industrie où elle progresse de 0,2 %,

après +1,0 % au trimestre précédent. Elle est pénalisée par une baisse d'activité qui s'accentue dans le secteur des autres branches industrielles (-2,2 %), secteur qui voit également son chiffre d'affaires diminuer au 1^{er} trimestre. L'activité ralentit plus légèrement dans le secteur tertiaire marchand (+1,1 %, après +1,3 %). En revanche l'activité maintient sa dynamique dans le secteur tertiaire non marchand (+2,3 %, après +2,0 %). L'activité se replie dans la Sarthe (-0,4 %), pénalisée en particulier par une baisse des heures rémunérées dans l'industrie. Dans les autres départements, l'activité continue de progresser, mais à un rythme moindre qu'au 4^e trimestre 2023. Le repli d'activité dans la construction concerne quant à lui tous les départements. En avril 2024, l'activité repart de l'avant et dépasse son niveau d'avril 2023 dans la région comme en France. En mai, elle se replierait légèrement sous son niveau de mai 2023, pénalisée par une baisse dans l'industrie et surtout dans la construction.

► 5. Contributions sectorielles mensuelles à l'évolution des heures rémunérées par rapport au même mois de l'année précédente – Pays de la Loire



Note : Ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.

Champ : Secteur privé hors secteur agricole.

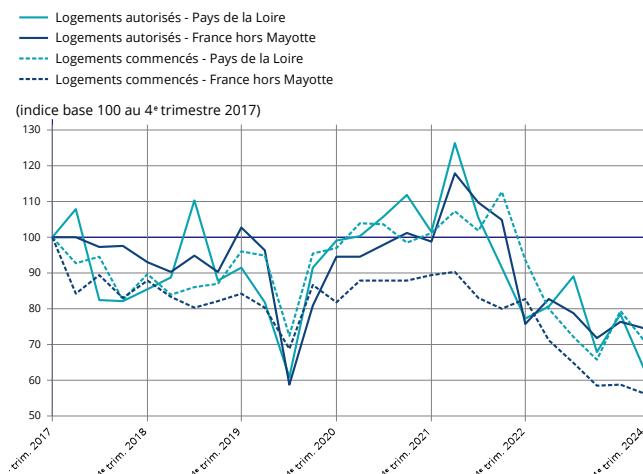
Source : DSN – traitement provisoire, Insee.

Baisse des logements autorisés et commencés

Entre janvier et mars 2024, 4 950 logements sont autorisés à la construction dans les Pays de la Loire. Le nombre de permis de construire se replie de 19,5 % par rapport au trimestre précédent (contre -2,2 % en France), atteignant son plus bas niveau depuis le 4^e trimestre 2014 (hors 2^e trimestre 2020). Ce recul concerne principalement les logements collectifs, dont le nombre chute de 20,7 % après une très forte hausse au trimestre précédent (+42,5 %). Le nombre d'autorisations continue à diminuer pour les logements individuels (-17,8 %, après -8,6 % au trimestre précédent). Au total, le nombre de permis de construire est inférieur de 21,6 % à son niveau du 1^{er} trimestre 2023 dans la région et de 9,9 % en France.

Au 1^{er} trimestre 2024, 4 960 logements sont commencés (mis en chantier) dans les Pays de la Loire. Ce nombre diminue de 10,3 % par rapport au trimestre précédent. Cette baisse est plus marquée qu'au plan national (-4,0 %) et fait suite à une forte hausse au trimestre précédent. Le nombre de logements commencés se replie pour le parc collectif (-10,8 %, après +51,0 % au trimestre précédent) ainsi que pour les logements individuels (-9,6 %, après -0,9 % au trimestre précédent). Au total le nombre de logements commencés est inférieur de 11,0 % à son niveau du 1^{er} trimestre 2023 dans la région et de 20,6 % en France.

► 6. Évolution du nombre de logements



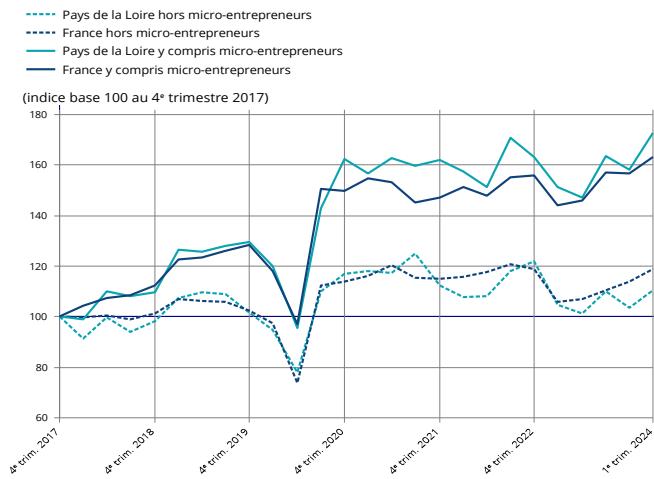
Note : Données en cumul trimestriel CVS-CJO, en date réelle.

Source : SDES, Sit@del2.

Rebond des créations d'entreprises, nouvelle augmentation des défaillances

Au 1^{er} trimestre 2024, 12 470 entreprises sont créées dans les Pays de la Loire, soit une augmentation de 9,3 % par rapport au trimestre précédent. Cette hausse fait suite à un trimestre de baisse (-3,4 %). En France, la progression des créations d'entreprises est moins marquée (+4,0 %). Dans la région, les immatriculations de micro-entrepreneurs sont en hausse (+11,0 %, après -1,9 % au trimestre précédent). Dans le même temps, les créations d'entreprises individuelles et de sociétés se redressent (+6,5 %, après -5,9 % au trimestre précédent). Les créations d'entreprises rebondissent nettement dans le secteur de la construction (+38,9 % après -18,0 % au trimestre précédent), où les créations d'entreprises individuelles et de sociétés bondissent (+49,1 %). La hausse s'intensifie dans l'industrie (+19,8 %). La progression des créations d'entreprises est plus modérée dans les services (+4,7 %) et dans le commerce, les transports et l'hébergement-restauration (+8,1 %). Sur un an, les créations d'entreprises sont en hausse de 14,3 % dans la région, soit au même rythme qu'au niveau national (+13,3 %).

► 7. Créations d'entreprises

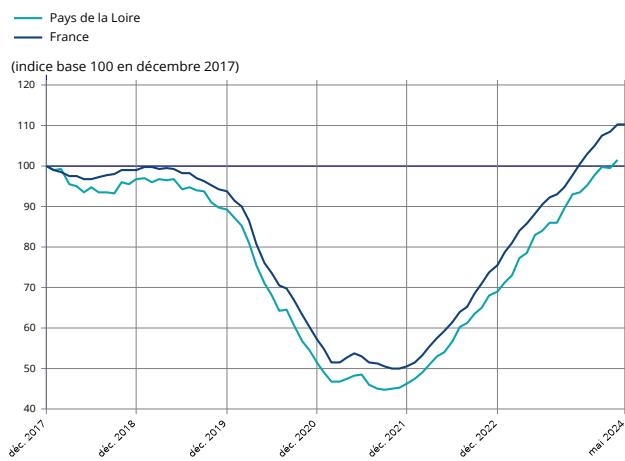


Note : Données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).

Champ : Ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene).

► 8. Défaillances d'entreprises



Note : Données mensuelles brutes au 29 sept. 2023, en date de jugement. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.

Source : Fiben, Banque de France.

Fin mars 2024, 2 460 défaillances d'entreprises sont enregistrées sur les douze derniers mois dans les Pays de la Loire. Le nombre de défaillances d'entreprises augmente de 4,4 % au 1^{er} trimestre, un rythme proche de celui enregistré au niveau national (+5,1 %). Cette tendance à la hausse s'observe de manière continue depuis dix trimestres. Les défaillances progressent le plus dans les transports et l'entreposage ce trimestre (+ 17,9 %). La construction continue cependant de contribuer fortement à l'augmentation régionale, avec une hausse de 5,7 %, soit 25 défaillances supplémentaires. Sur un an, les défaillances d'entreprises augmentent de 28,6 % dans la région, soit autant qu'au niveau national (+29,0 %). Le nombre de défaillances reste cependant inférieure à la moyenne annuelle enregistrée sur la période 2010 à 2019 dans la région (2 770), tandis qu'elle en est désormais très proche au niveau national.

Fréquentation hôtelière : stabilité dans la région, hausse en France métropolitaine

Au 1^{er} trimestre 2024, dans les Pays de la Loire, les hôtels enregistrent 1,27 million de nuitées, soit une fréquentation quasi stable par rapport au 1^{er} trimestre 2023 (-0,1 %), alors qu'elle est en hausse au niveau national (+1,1 %). La clientèle française est un peu moins présente dans les hôtels ligériens (-0,5 %), mais de façon moins prononcée qu'en France métropolitaine (-1,3 %). À l'inverse, la fréquentation étrangère est en forte hausse (+6,3 %), proche de la moyenne nationale (+6,2 %).

Les hôtels de Loire-Atlantique enregistrent un nombre de nuitées quasi stable par rapport au 1^{er} trimestre 2023 (-0,2 %). Si la fréquentation baisse dans les hôtels sarthois (-7,3 %), elle est en hausse dans les hôtels vendéens (+4,9 %). ●

Guillaume Coutard, Christelle Manceau, Yohann Rivillon (Insee)

► Pour en savoir plus

- « [Au premier trimestre 2024, l'emploi salarié est quasi stable ou en légère hausse dans toutes les régions](#) », Informations Rapides n° 157, juin 2024.
- [Note de conjoncture](#), Insee Conjoncture, juillet 2024.
- [Bilan économique 2023 - Pays de la Loire](#), Insee Conjoncture n° 49, juin 2024.
- Des indicateurs conjoncturels régionaux sont disponibles dans le [Tableau de bord conjoncturel](#) des Pays de la Loire sur insee.fr.

Avertissement sur les DEFM:

Une expérimentation d'accompagnement renforcé vers l'emploi des bénéficiaires du RSA (BRSA) a été initiée en avril 2023 dans 18 territoires puis étendue en mars 2024 à 29 nouvelles zones portant à 47 le nombre de territoires concernés (au niveau national) par l'accompagnement rénové des bénéficiaires du RSA. Elle conduit à enregistrer progressivement à France travail l'ensemble des BRSA de ces territoires. Fin mars 2024, cette expérimentation concerne environ 24 800 personnes dont 16 500 sont comptabilisées comme demandeurs d'emploi. Les effets du déploiement de cette expérimentation se poursuivront jusqu'à la fin de l'année 2024. Des informations complémentaires sont disponibles sur la dernière publication [Dares Indicateurs](#).

Avertissement sur les heures rémunérées :

Pour les mois de décembre 2023 et janvier 2024, dans le secteur de la construction, la variation des heures rémunérées n'est pas représentative de la variation de l'activité qu'elle est censée illustrer. Les heures rémunérées dans la construction sont, dans quasiment toutes les régions, par rapport au même mois de l'année précédente, en forte augmentation en décembre 2023 et en forte baisse en janvier 2024. Ces évolutions viennent du fait que, dans la construction, les congés des salariés ne sont pas rémunérés directement par l'employeur mais par des caisses indépendantes et ne sont donc pas pris en compte. Or le positionnement atypique des vacances scolaires a entraîné, par rapport à l'année précédente, moins de congés en décembre 2023 et davantage en janvier 2024.

Avertissement sur les indices de chiffres d'affaires :

Depuis le deuxième trimestre 2023, l'Insee produit et met à disposition des indices de chiffre d'affaires (ICA) régionaux. Cette source, toujours en phase d'expertise, est à considérer avec prudence. Ces indices sont élaborés chaque mois à partir des déclarations mensuelles de TVA faites par les entreprises mono et quasi-mono régionales relevant du régime fiscal réel normal pour le paiement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Les séries sont en valeur et corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier (cvs-cjo).

► Contexte international : En 2024, la zone euro sort de l'ornière

En 2023, tandis que la croissance américaine restait soutenue (+2,5 %), l'activité dans la zone euro est globalement demeurée étale (+0,6 %), pénalisée par des prix énergétiques élevés et les effets du resserrement monétaire. Toutefois, depuis le début de l'année, les économies européennes semblent repartir : la zone euro (+0,3 %) tout comme le Royaume-Uni (+0,7 %) ont renoué avec la croissance au premier trimestre. Ce retour de la croissance provient pour le moment essentiellement du commerce extérieur. À l'inverse, l'économie américaine (+0,4 % au premier trimestre) est restée tirée par une dynamique interne robuste, et notamment une orientation favorable de la politique budgétaire.

► Contexte national : Du PIB, des Jeux, des inconnues

En France, l'activité a progressé modérément depuis deux trimestres (+0,2 % au premier trimestre 2024 après +0,3 % fin 2023). Cette croissance provient, comme ailleurs en Europe, d'une forte contribution du commerce extérieur. L'inflation a nettement refléti, s'établissant à +2,2 % sur un an en juin 2024, contre +4,5 % un an plus tôt. L'emploi salarié a quant à lui progressé solidement en début d'année (+0,3 %). Le climat des affaires se maintient en juin un peu en deçà de sa moyenne : la croissance s'établirait à +0,3 % au deuxième trimestre, avant de connaître un profil marqué au second semestre par l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris. Sur l'ensemble de l'année 2024, la croissance atteindrait +1,1 %, comme en 2023. La situation politique en France constitue cependant un aléa important pour les prochains mois.

